



CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE EN VUE D'APPROUVER LES RESOLUTIONS PERMETTANT UN FINANCEMENT PAR VOIE D'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE A OPTION DE REMBOURSEMENT ET/OU EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES D'UN MONTANT MAXIMUM DE 10M€

Le Groupe GECI International convoque ses actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire le 28 juillet 2017 prochain à 10h au **Salons France Amérique 9-11 Avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris**. Cette Assemblée a pour objet d'approuver les résolutions permettant l'émission d'un emprunt obligataire à option de remboursement et/ou en actions nouvelles ou existantes (ORNANE) porté à 10 M€.

Dans son communiqué en date du 23 février 2017, la Société avait annoncé avoir conclu avec un investisseur un avenant au contrat d'émission du 19 décembre 2016 portant l'engagement global maximum de cet investisseur à 10 millions d'euros (dont 1 million d'euros a déjà été émis le 19 décembre 2016). Dans la limite de cet engagement global, la Société pourrait réaliser des tirages à son initiative. Cet avenant prévoit également une clause de forçage sur les bons de souscription d'actions remboursables qui seront attachés aux ORNANE à émettre (les « BSAR YA »).

Ce financement additionnel de 9 M€ permettrait à la Société de lui fournir des moyens supplémentaires principalement pour restructurer la dette financière du Groupe et en faire un levier afin de conclure un partenariat durable avec un partenaire bancaire afin d'accompagner et soutenir la croissance du Groupe.

La mise en œuvre de ces opérations reste soumise au vote favorable des actionnaires des 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} résolutions figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juillet 2017, dont l'avis de réunion a été publié au BALO ce jour, et au visa préalable de l'Autorité des marchés financiers sur un prospectus.

Les modalités définitives de ces opérations feront l'objet d'un communiqué publié par le Groupe et chaque tirage fera ensuite l'objet d'une communication au marché.

Les autres résolutions soumises au vote des actionnaires portent d'une part sur la nomination d'un nouvel administrateur, et d'autre part sur le renouvellement de la délégation de compétence au profit du Conseil d'administration afin de décider d'augmenter le capital social de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise.

A propos de GECI International : Smart Solutions for a Smart World

Le Groupe GECI International, créé en 1980, s'est affirmé comme un spécialiste de l'ingénierie de haute-technologies. GECI International cible aujourd'hui des segments de marché à forte croissance et à forte valeur ajoutée, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de l'informatique, des

télécommunications, et des services et produits intelligents. Fort de sa crédibilité mondialement reconnue en matière de conseil, d'expertise et de sa capacité à mobiliser les compétences les plus qualifiées, GECI International accompagne les entreprises dans leur transition numérique et dans leur démarche de conception et de développement de nouveaux services & solutions intelligentes.

GECI International - Société anonyme au capital de 720419,36 euros
Siège social : 48 bis Avenue Kléber- 75116 PARIS - 326 300 969 RCS PARIS

GECI International est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris - compartiment C
Code ISIN (action) : FR0000079634 – GECP
Code ISIN (BSA) : FR0013141249 - GECBS

Contact:

GECI INTERNATIONAL

Relation Investisseurs

Tél. : 01 44 34 00 20

relation.investisseurs@geci.net

CALYPTUS

Cyril Combe

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68

geci@calyptus.net